

Le RAPP avait raison sur la situation financière de la commune

Un dernier Conseil Municipal de la mandature expédié en un temps record : 2h30 pour traiter des comptes administratifs 2013 et des divers budgets 2014. Les années précédentes, deux longues réunions étaient nécessaires qui d'ailleurs ne se tenaient qu'au mois d'avril. Pourquoi cette accélération ? Pour des raisons électorales bien sûr.

A quoi ont participé les 11 Conseillers et assisté les 25 spectateurs présents : à une mascarade de grande envergure accompagnée de quelques chiffres distillés avec parcimonie dont certains même répétés sont toujours erronés comme celui de la faible augmentation des impôts locaux payés par les Pompignacais pendant la mandature. Néanmoins, plusieurs enseignements intéressants peuvent être tirés de cette réunion.

Le premier : le budget primitif 2014 a été voté comme si des élections municipales n'étaient pas prochaines. Quel bel exemple d'esprit démocratique ! Les autres communes se limitent au vote des comptes administratifs estimant qu'il appartient aux élus nouvellement choisis par la population de décider de leur politique budgétaire.

Ce budget est extrêmement fragile car il repose sur des hypothèses peu réalistes. En effet le maire a :

- indiqué que les dotations de l'Etat n'étaient pas connues. Il les a supposées constantes ce qui est loin d'être acquis.
- comprimé les dépenses de fonctionnement au-delà du réaliste
- prévu un excédent de fonctionnement de 96 000 € seulement ce qui représente 4% du budget total, montant bien faible en cas d'impondérables.
- voté des taux d'imposition qui s'appliquent sur des bases qu'il ne connaît pas.
- réduit drastiquement les investissements pour 2014. A ce sujet, le RAPP suggère au Président du Club de tennis qui utilise le listing des courriels des membres pour diffuser une propagande électorale au profit de la liste à laquelle il appartient, de se rapprocher du Maire. Il pourra ainsi vérifier si la construction d'un court couvert est prévue au budget 2014 comme cela lui a été promis.
- Les investissements seront encore plus réduits si le calendrier affiché des ventes de terrain particulièrement optimiste, se réalise moins vite que prévu.

Il fait clairement apparaître l'impasse financière dans laquelle se trouve Pompignac en raison des erreurs de gestion passées : pour ne pas augmenter les impôts, il faut limiter les investissements.

Le second : la station d'épuration est maintenant estimée à 3 000 000 € soit 500 000 de plus qu'il y a six mois. Malgré tout, engagement est pris que le prix de l'eau n'augmentera pas. Le RAPP n'y croit pas un seul instant car l'emprunt total nécessaire de 2 000 000 € générera une annuité supplémentaire de 150 000 € insupportable par le budget actuel.

Le troisième et le plus important : les chiffres avancés par le RAPP sur l'endettement sont confirmés.

Le RAPP avait indiqué que l'annuité de remboursement des emprunts passerait de 328 000 € en 2013 à 650 000 € en 2014. Le maire a annoncé 665 000 €. Ce qui justifie donc l'affirmation du RAPP que l'endettement global de la commune est proche de 11 000 000 € puisque le calcul avait été effectué sur cette base.

Le RAPP

Post scriptum : C'est le dernier compte-rendu de Conseil Municipal que rédige le RAPP pour la présente mandature. Comme à l'accoutumée, il va certainement déclencher l'envoi d'une lettre au Président du RAPP. Rédigée avec le choix de mots et la finesse du propos qui conviennent à un universitaire, elle va certainement expliquer une fois de plus au Président pourquoi il est un imbécile patenté et un bien piètre expert. Peu importe, faire partie du panthéon des opposants à Denis Lopez et intégrer le groupe du "ramassis de minables" dans lequel il range ses adversaires est une qualité qui l'honore.

Une suggestion au Maire de Pompignac : qu'il explique dans cette lettre cette phrase qu'il a prononcée en Conseil lors de la discussion sur la zone du Clouet.: " les stocks restent en fonctionnement le temps qu'on bascule les phénomènes".